

## Communiqué de presse

Paris, le 24 septembre 2015



DR

### **Patrick Landais nommé Président du Comité Scientifique de l'Ifremer**

**Patrick Landais vient d'être nommé Président du Comité Scientifique de l'Ifremer. Il remplace à ce titre Pascale Delecluse, directrice de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) au CNRS, qui officiait depuis 2007. Patrick Landais est le directeur scientifique du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) depuis 2013.**

**Patrick Landais a développé au cours de sa carrière une expertise en matière de ressources minérales et énergétiques, et sur les problématiques de géochimie pétrolière et environnementale et de gestion des déchets radioactifs. Il a publié une centaine d'articles scientifiques, est membre de plusieurs comités scientifiques et Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.**

Patrick Landais (59 ans) est ingénieur en géosciences, titulaire d'un doctorat d'Etat en géochimie. Après avoir travaillé pour Elf-Aquitaine et Cogema, il a intégré le CNRS en 1987 en tant que chargé de recherche avant de devenir Directeur de recherche en 1991. Il a dirigé entre 1997 et 2001 l'unité mixte de recherche "Géologie et Gestion des Ressources Minérales et Énergétiques" (G2R) à Nancy avant de devenir en 2001 Directeur scientifique puis de la R&D à l'ANDRA, l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

C'est pour ses études sur la faisabilité d'un stockage géologique qu'il reçoit en 2013 le Grand Prix Dolomieu de l'Académie des Sciences.

En 2005, il devient Directeur Interrégional Grand-Est du CNRS et est membre du comité de direction de l'établissement.

Il est de retour à l'Andra en 2006 avant de devenir Directeur Scientifique du BRGM en 2013. Il y a notamment pour mission d'élaborer et d'assurer la mise en oeuvre de la stratégie scientifique du BRGM et de piloter la coordination des activités scientifiques de l'établissement.

Le comité scientifique de l'Ifremer comprend seize membres, dont au moins un de nationalité étrangère. Le comité scientifique de l'Ifremer est consulté par le Président de l'Ifremer sur les programmes de recherches et de développement technologiques menés par l'Institut.

Le comité donne son avis sur la cohérence d'ensemble de ces programmes et sur les priorités à accorder aux différentes propositions. Il émet des recommandations sur le développement des équipements lourds d'intérêt général, dont la gestion est confiée à l'Ifremer.